



## TRANSPARENCE

BULLETIN D'INFORMATION DU RESEAU DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE POUR LA TRANSPARENCE  
DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES ET L'ANALYSE BUDGETAIRE - N° 08- DECEMBRE 2008

ANNE LAUVERGEON, PRÉSIDENTE DU DIRECTOIRE DU GROUPE NUCLÉAIRE AREVA

«Quitter le Niger  
serait pour nous,  
mais surtout  
pour ce pays,  
une vraie  
catastrophe»



### La machine repart !

EDITORIAL

La machine se remet en route après une longue période d'arrêt qui a fait même planer le doute quant à la volonté réelle du gouvernement de mettre en œuvre l'Initiative sur la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) à laquelle le Niger a volontairement adhéré depuis 2005.

La machine se remet enfin en route avec notamment l'élaboration du Plan d'actions prioritaires ITIE Niger dont la mise en œuvre permettra de placer le Niger dans la classe des pays conformes. Il était temps ! Dans ce nouveau contexte de valorisation de

nos ressources naturelles, à travers notamment la diversification des partenaires qui met fin au monopole détenu par le groupe nucléaire français AREVA, il faut que la transparence prévale pour permettre à chaque nigérien de jouir des retombées de l'industrie extractive. Ce souci de transparence est d'autant plus impératif que l'uranium et le charbon ne sont plus les seules ressources exploitées industriellement au Niger. Depuis 2004, l'or est inscrit sur la liste des minerais exportés par notre pays et, l'on a assisté à un «octroi massif» de permis de recherches pour toutes les ressources dont regorge le sous sol qui dénote de la volonté clairement affichée des autorités politiques de ren-

tabiliser au maximum le secteur.

Après l'or, c'est le pétrole qui est aujourd'hui annoncé au niveau du bloc d'Agadem octroyé aux Chinois dans le cadre d'un contrat de partage de production entre la CNPC (la compagnie chinoise exploitante) et le Niger.

La pose de la première pierre de la raffinerie servant à traiter ce pétrole, dans la région de Zinder, laisse penser que dans les toutes prochaines années, le nom du Niger sera inscrit parmi les pays producteurs de l'or noir. Devant autant de promesses d'une aube nouvelle pour le Niger, l'existence d'un mécanisme permettant de garantir la transparence dans



la gestion des ressources financières générées par l'industrie extractive est plus que nécessaire. Il le faut pour éviter que les ressources ne soient une cause de malédiction pour le pays au lieu d'apporter le bonheur. Comme au Libéria ou en République démocratique du Congo. Dans tous les cas, la société civile active dans l'industrie extractive veille au grain !

Ali Idrissa

RELANCE DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE

# Le plan d'actions prioritaires 2008-2010 enfin établi

Quelque 400 millions de francs sont à mobiliser pour permettre au Comité ITIE mis en place par les autorités politiques de hisser le Niger au rang des pays conformes. C'est ce qui ressort du plan d'actions prioritaires établi par le comité et qui a été rendu public récemment au cours d'une cérémonie officielle, à Niamey. Nous vous livrons ici le discours du directeur de cabinet du Premier ministre, Ousmane Mahaman, qui a présidé la cérémonie de présentation des grandes lignes de ce plan aux partenaires techniques.

« Excellences mesdames et messieurs les ambassadeurs, mesdames et messieurs les représentants des organisations internationales, mesdames et messieurs les représentants des coopérations bilatérales, messieurs les secrétaires généraux des ministères, mesdames et messieurs.

Mesdames et messieurs,

Je voudrais, tout d'abord, au nom de SEM Seini Oumarou, Premier Ministre, Chef de Gouvernement, vous remercier d'avoir bien voulu répondre promptement à cette réunion pour échanger avec vous les grandes orientations du Plan d'Actions Prioritaires de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives au Niger. Mes remerciements vont également à la Banque Mondiale qui nous appuie dans la finalisation de ce plan d'actions.

Mesdames et Messieurs,

Le 2 juin 2008, le Conseil des Ministres, sous la présidence de S.E.M Mamadou Tandja, Président de la République, Chef de l'Etat, adoptait le décret portant approbation et publication au journal officiel de la République du Niger du contrat de partage de production entre la République du Niger et la société chinoise CNODC relatif au bloc d'Agadem. Ce premier contrat dans le domaine pétrolier vient d'ouvrir une nouvelle ère pour le Niger. Du pays monoproduit de ressources minières, pétrolières et gazières, le Niger a franchi le pas de la diversification avec la production de l'or industriel en 2004 et appartiendra, dans quelques

mois, au cercle restreint des pays producteurs de pétrole et se hisser au 3<sup>ème</sup> rang des pays producteurs d'uranium avec la mine d'Imouraren dont les discussions relatives au cadre conventionnel sont en cours.

Ainsi, les recettes budgétaires qui sont d'environ 8 milliards de F CFA vont progresser pour atteindre près de 35 milliards de F CFA à l'horizon 2011, 2012, uniquement sur le secteur minier. La contribution du pétrole accroîtra significativement ces recettes.

C'est une fierté pour le Niger et surtout pour nos plus hautes autorités, S.E.M Mamadou Tandja, Chef de l'Etat, Président de la République et S.E.M Seini Oumarou, Premier ministre, Chef de Gouvernement, pour avoir intensément fait le choix de placer le secteur des mines, pétrole et gaz en centre de leur préoccupation pour sortir le Niger des ornières du sous-développement.

Cette importance accordée au secteur de ces ressources naturelles va s'accompagner de toutes les garanties pour être une véritable source de croissance économique et contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement durable.

Mais nous savons tous que le sujet est vaste et débattre des ressources minières nous conduirait à rentrer dans les enchevêtrements de la géopolitique de ces ressources. Ce qui n'est pas le sujet actuel de nos propos.

Ces garanties, disais-je, sont de plusieures ordres. Et

je ne citerai que quelques uns : l'Etat de droit, la discipline des finances publiques, le dialogue social, l'équilibre entre les secteurs publics et privés, le haut niveau de compétence du Gouvernement.

Vous remarquerez, Mesdames et Messieurs, que le Niger s'est approprié, ici, la plupart des ingrédients de la Gouvernance d'où il peut tirer les résultantes pour conduire ses actions de développement. Et une de ses composantes clé est la transparence dont les principes reposent sur l'imputabilité et la diminution des risques de dilapidation et de corruption, le renforcement du débat démocratique, l'amélioration de la gestion macroéconomique et une utilisation optimale des ressources pour le développement.

Cette transparence se retrouve à tous les niveaux et dans tous les domaines de la vie socio-économique du pays. C'est ainsi que le secteur des industries extractives est rentré de plein pied dans cette gouvernance des ressources minières, pétrolières et gazières.

Lancée en 2002, l'initiative pour la Transparence des industries extractives ITIE, comme la plupart d'entre vous le savent, vise à promouvoir une meilleure gouvernance dans les pays riches en ressources minières, pétrolières et gazières par le contrôle et la publication des paiements faits par les entreprises extractives au pays et les revenus perçus par le pays. Elle se veut une véritable plateforme d'échanges, de dialogue entre toutes les parties impliquées dans la gestion directe et indirecte des ressources minières, pétrolières et gazières et parmi lesquelles viennent les services de l'administration, les entreprises extractives et la société civile. Le Niger en y adhérant veut donner une fois de plus un signal fort

dans sa poursuite des efforts de transparence et de bonne gouvernance. Malgré la volatilité des cours des matières premières, mais avec un potentiel immensément riche, le Niger peut raisonnablement s'attendre à un accroissement de ses recettes issues des industries extractives. Et cette initiative qui vient en accompagnement d'autres pourra contribuer à leur meilleure utilisation dans l'intérêt bien compris de tous les nigériens.

Mesdames et messieurs,

Je ne vais pas m'appesantir sur cette initiative qui touche un secteur aussi complexe que celui des industries extractives et qui aujourd'hui, fait parler d'elle tant sur le plan national, régional que mondial. Certains d'entre vous ou les institutions que vous représentez sont bien informés sur cette initiative. Cependant les membres du Comité national de concertation de l'ITIE Niger, le secrétariat permanent de l'ITIE Niger sont et seront à mêmes de mieux vous en parler dans ces prochains jours.

En effet, la rencontre de ce matin, Mesdames et Messieurs, a pour objet de vous présenter le plan d'Actions prioritaires 2008-2010 de l'ITIE Niger. Ce plan d'actions a été adopté par le comité national de concertation en sa réunion du 21 novembre 2008 et constitue la feuille de route pour la mise en œuvre de cette initiative. L'objectif de ce plan est de contribuer à mettre en place un système efficient et transparent de gestion de nos ressources minières, pétrolières et plus tard gazières. Il vise également à permettre au Niger, à l'instar de tous les pays « Candidats » à l'ITIE de passer courant 2010 au statut de pays « Conforme » ITIE. Cela passera par un processus de validation des pays.

(Suite page 12)

RELANCE DU PROCESSUS DE  
MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE

## Le plan d'actions prioritaires 2008-2010 enfin établi

(Suite de la page 2). Aussi, Mesdames et Messieurs, sans entrer dans le détail de ce plan d'action, nous avons identifié des axes majeurs qui sont : la collecte, le rapprochement et la publication des revenus, le renforcement des capacités, la communication et l'appui au secrétariat permanent, chargé de la mise en œuvre de l'initiative. Nous sommes convaincus que vous trouverez des pistes, des cibles qui s'accordent avec vos stratégies d'intervention pour accompagner le Niger dans cette voie pour une gouvernance accrue et une meilleure transparence dans la gestion de ces ressources.

Nous vous en sommes très par avance.

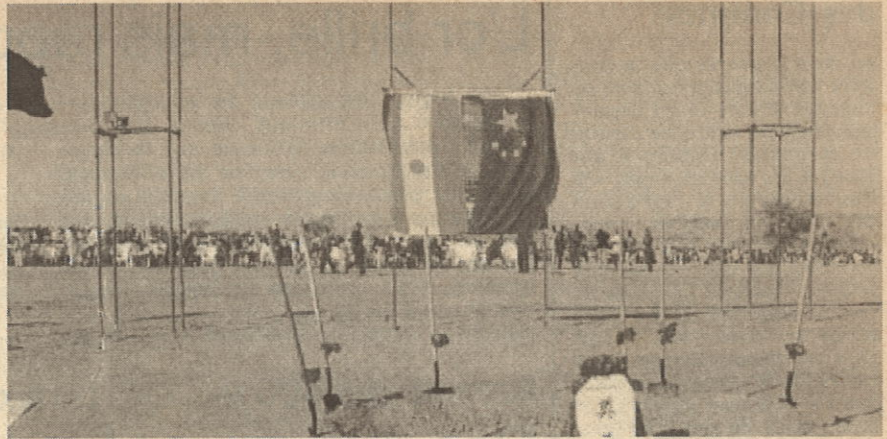
Je voudrais également vous informer et saluer l'initiative du secrétariat permanent de l'ITIE Niger qui, nonobstant les moyens actuels mis à sa disposition, a engagé un exercice de collecte et de rapprochement des paiements et revenus issus des industries extractives. Il s'agit, là, de donner une représentation de cette initiative à travers des cas concrets auprès de quelques entreprises extractives.

Enfin pour terminer cette allocution, je voudrais vous réitérer tous les remerciements de nos plus hautes autorités pour les soutiens constants et sans cesse renouvelés, qui ont été apportés à notre pays, dans le cadre de son développement économique et social et que, tous ensemble, nous refusons, au Niger et ailleurs, ce que d'aucuns appellent « la malédiction des ressources minières, pétrolières et gazières » pour permettre à notre pays de continuer son combat contre la pauvreté et donner à toute la population le bonheur de vivre en paix.

Et pour paraphraser M. Jeremy, Lester, ancien chef de délégation de la commission européenne au Niger, lors de l'atelier de lancement de l'Initiative en septembre 2006, je dirai : « Les Nigériens méritent mieux. L'ITIE peut contribuer à nous donner ce dont nous sommes en droit d'attendre : une vie dans la dignité, une vie où la bonne gouvernance nous garantit notre vie et celle des générations futures ».

Je vous remercie.»

# Le Niger, les Chinois et Areva



Le site de la pose de la première pierre de la raffinerie

Selon « La Lettre du Continent » du 30 octobre dernier, Pékin utilise actuellement dans plusieurs pays africains une subtile stratégie de pénétration en leur proposant la construction de raffineries pour la production locale. En contrepartie, les groupes chinois obtiennent l'exploration des futurs gisements pétroliers.

C'est actuellement le cas au Tchad où la China National Petroleum Corp (CNPC), qui a repris à 100% tous les permis du canadien EnCana, se propose de construire une raffinerie de 30.000 barils/jour à N'Djaména-et au Niger, où le président Mamadou Tandja a posé la première pierre d'une raffinerie de 20.000b/j, qui sera construite par la même CNPC. Selon La Lettre du Continent, le cas nigérien est d'autant plus emblématique que le gouvernement n'avait pas renouvelé en 2006 le permis d'Agadem à Exxon parce que la compagnie pétrolière américaine refusait de construire une raffinerie qu'elle a jugée non rentable.

C'est finalement la CNPC qui a réussi à récupérer Agadem (environ 324 millions de barils de réserves) en passant par un cabinet de conseil dénommé Drake et Part. La CNPC aurait négocié un bonus de signature de 300 millions de dollars, dont 180 millions de dollars récupérables sur la production, et s'engageant à payer les 7 millions de dollars d'honoraires pour le consultant. Le coût de la raffinerie serait de l'ordre de 600 millions de dollars, dont 40% pour l'Etat, soit 3,5% d'intérêt par an. L'investissement pour le pipeline Agadem-Zinder serait de 300 à 400 millions de dollars.

Pendant ce temps, croit savoir La Lettre du Continent, Areva est pressée de signer le permis d'exploitation du site uranifère de Imouraren (5.000 tonnes par an d'uranium). Areva a déjà conclu des contrats de construction des centrales nucléaires notamment en Libye, en Chine...Et pour ce faire, elle a besoin de l'uranium nigérien. L'ayant compris, les autorités nigériennes ont légitimement posé leurs conditions. Selon La Lettre du Continent, l'Etat nigérien a demandé 40% du capital de la société contre 33% propo-

sés par Areva, près de 15% du yellow cake, la construction d'une voie ferrée du site jusqu'à Dosso, pour permettre l'évacuation du minerai. Jusqu'ici, le minerai est évacué jusqu'au port de Cotonou par camions. Ce qui pose expose les populations à des risques de radioactivité permanents.

(Source : La Lettre du Continent)

### AVIS AUX LECTEURS

Ce bulletin est le vôtre.  
Vous pouvez contribuer  
à l'enrichir en nous  
envoyant vos articles  
aux adresses suivantes :  
BP : 10468 Niamey Niger  
E-mail :  
pcqvpniger@yahoo.fr

### TRANSPARENCE

Bulletin d'information  
du ROTAB - PCQVP  
BP : 10468 Niamey-Niger  
Cell : (00227) 96 47 10 57  
E- mail :  
pcqvpniger@yahoo.fr  
Site Web : rotabniger.org  
Directeur de Publication

Ali Idrissa  
Rédaction &  
Administration  
Marou Amadou  
Maman Wada  
Albert Chaïbou  
Ousseini Issa  
Tirage  
1000 exemplaires  
Nouvelle imprimerie du Niger  
(NIN)